



## AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE, par la soussignée, Julie Paris, directrice générale et secrétaire-trésorière  
**QUE :**

Lors de la séance qui sera tenue le **8 décembre 2020**, à compter de **19h00**, le Conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement :	363 chemin des Pointes, Sainte-Sophie-d'Halifax
Référence cadastrale :	Lot P1233 R15
Nom du requérant :	M. Yvan Boutin, Mme Pierrette Lacasse
No dossier :	2020-00039
Objets de la demande :	Autoriser l'agrandissement d'un garage détaché sur la propriété qui porterait sa superficie de 90 m <sup>2</sup> (968 pi <sup>2</sup> ) à 135.5 m <sup>2</sup> (1453 pi <sup>2</sup> ) alors que la réglementation n'autorise qu'un seul garage détaché par propriété d'une superficie maximale de 120 m <sup>2</sup> (1292 pi <sup>2</sup> ).
Règlement(s) visé(s) :	L'article 5.2.5.1g) du règlement de zonage #31-2016.

Cette séance du Conseil municipal se tiendra par vidéoconférence et sera publiée sur le site internet à compter du 9 décembre 2020 16h.

#### Consultation écrite

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits concernant ce projet de règlement, par courriel à : [dg@saintesophiedhalifax.com](mailto:dg@saintesophiedhalifax.com) ou par courrier à l'adresse suivante : 10, rue de l'Église, Sainte-Sophie-d'Halifax (Québec) G0P 1L0 ou encore à la chute à courrier du bureau municipal située à l'avant du bâtiment, pour une période de dix (10) jours, suivant la publication du présent avis soit le 23 novembre 2020, et ce jusqu'au 3 décembre 2020, 16 h 00.

Toutes personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande au cours de cette séance.

**Donné à Sainte-Sophie-d'Halifax, ce 23 novembre 2020.**

  
Julie Paris  
Directrice générale et secrétaire-trésorière